

■ **ARC FM SA**, à Delémont, CH-670.3.004.441-5, c/o Fréquence Jura S.A., Rue du 23-Juin 20, 2800 Delémont, nouvelle société anonyme. Date des statuts: 6. 11. 2007. But: Promouvoir le développement de la radio locale dans le respect du pluralisme des opinions. La société traite toutes les affaires se rattachant directement ou indirectement à ce but. Capital-actions: CHF 300'000.—. Capital-actions libéré: CHF 60'000.—. Actions: 3'000 actions nominatives de CHF 100.—. Organe de publication: FOSC. Communications aux actionnaires: par lettre recommandée. Restriction à la transmissibilité des actions nominatives: selon statuts. Personnes inscrites: Steulet, Pierre, de Rossemaison, à Rossemaison, président, avec signature individuelle; Steulet-Kaempf, Marie-Louise, de Rossemaison, à Rossemaison, membre et secrétaire, avec signature individuelle; Bugnon, Dominique, de Torny-le-Grand, à Delémont, membre, avec signature collective à deux; Zahno, Philippe, de Tavel FR et Guin, à Delémont, membre, avec signature collective à deux; Fiduciaire Jean-Claude Courtet S.A, à Delémont, organe de révision.

Journal no 1162 du 28.11.2007
(04230070 / CH-670.3.004.441-5)